



Foire à tout 2014

La Feuille de La Heunière n° 47. Avril 2016

LE CARNIVAL DES ENFANTS

Dimanche 20 mars le premier Carnaval des Enfants.

Le carnaval a eu lieu dans notre village. Que de monstres, de clowns et de fées dans les rues. Les enfants ont bravé le temps froid et une pluie de confettis, et tout cela dans une bonne ambiance de folie !...

Nous nous sommes retrouvés à l'école autour de boissons et de crêpes faites avec amour par les Mamans. Les enfants sont partis heureux et les parents fatigués.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec nous l'espérons, le soleil et plus de confettis.

Chrystele

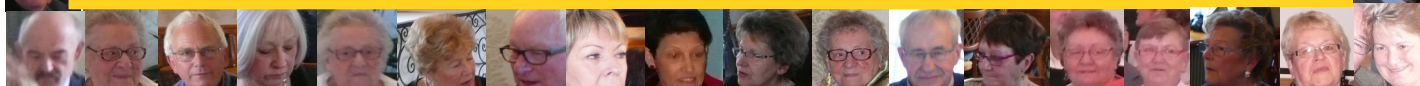


Dimanche 28 février le traditionnel repas des Anciens.



C'est au Manoir de la Chapelle Réanville que tous les Anciens se sont retrouvés. Heureux de passer un bon moment ensemble, et nous n'avons pas oublié ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous pour raison de santé. Nous avons fait honneur à tout ce qui nous fut présenté, ce n'était pas la journée pour suivre un régime. La très grande majorité des hommes a trouvé le repas à leur goût et nous étions bien d'accord pour penser qu'à la maison nous ne sommes pas habitués à manger une aussi bonne cuisine. !... Pourtant il y a le matériel et des livres de cuisine, enfin notre constitution nous permet de survivre..

Merci à la Municipalité de nous gâter et nous espérons que l'année prochaine nous pourrions nous retrouver pour passer de si bonnes heures et que nous serons encore présents.



Compte rendu des réunions du conseil municipal

Budget 2016 : Le conseil municipal a voté le compte administratif 2015 avec un excédent en fonctionnement et investissement. Pour 2016 il a été voté une augmentation de 1,5 points pour la taxe d'aménagement, et de 2 points pour les taxes foncières bâti et non bâti. Augmentations obligatoires pour équilibrer le budget de fonctionnement suite à la baisse de la DGF N°3 et l'augmentation du nombre d'élèves au SIVOS.

PLU : le plan local d'urbanisme a été définitivement voté et approuvé avec l'abandon de l'OAP N°3, il sera à disposition des administrés dès le 15 mai en mairie.

Commune nouvelle ; Pour le moment la commune n'a pas pris de décision mais reste en contact avec les communes voisines pour un éventuel projet, tout en prenant le temps de réfléchir à de tels changements.

Divers : la boîte aux lettres de la poste actuellement installée rue de l'ancienne forge sera prochainement déplacée sur le parking en face de la mairie, rue du Buisson Marie.

Le Maire Philippe Samson

Arrêté Municipal

- **RUES fermées de 20h samedi 28 MAI 2016 à 20h Dimanche 29 Mai 2016**

- **RUES fermées de 20h Samedi 28 MAI 2016 à 9h Dimanche 29 MAI 2016 puis en sens unique jusqu'à 20h le soir.**

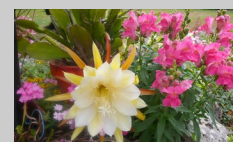
- **RUES ouvertes à la Circulation (mais faisant partie de l'arrêté Municipal)**

Voir au verso.

Hommage à Monsieur Bernard Buisson

Il est né à La Heunière en 1931. Sa vie c'est écoulee dans le village, école, mariage et il a été aussi agriculteur.

A la ferme sont nés 3 garçons.
Au revoir à cet Ancien du village

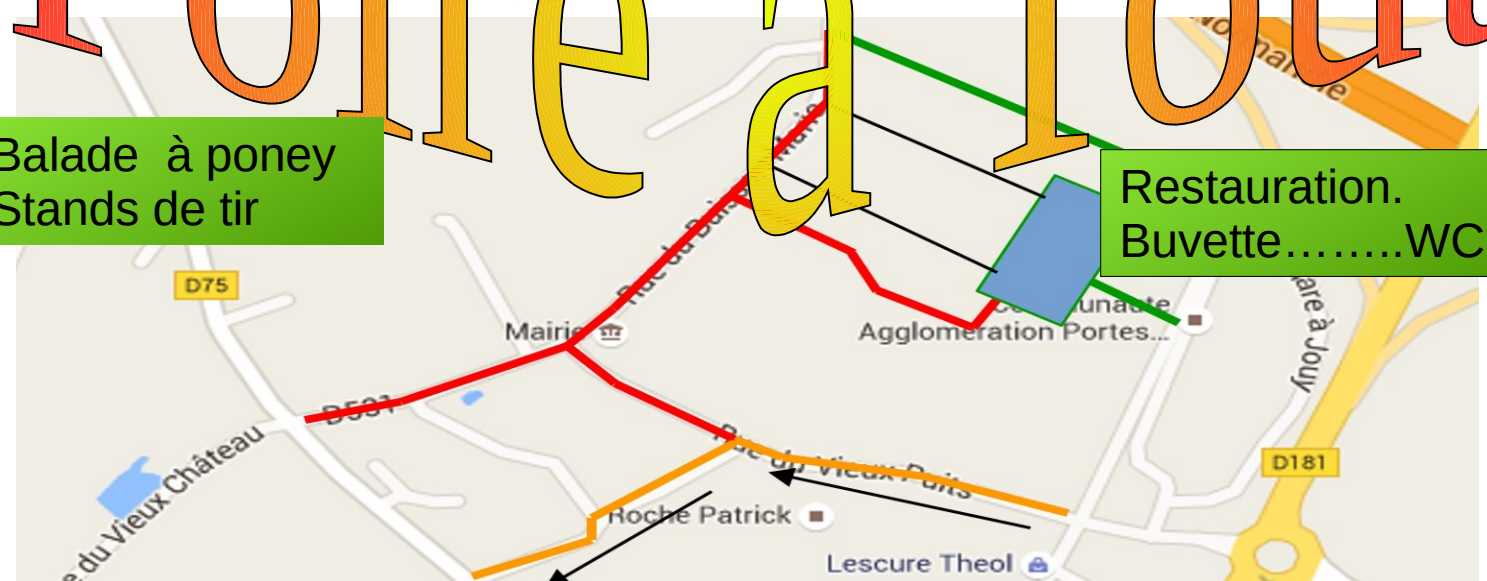


Foire à Tout

Dimanche 29 Mai

Balade à poney
Stands de tir

Restauration.
Buvette.....WC



- RUES fermées de 20h samedi 28 MAI 2016 à 20h Dimanche 29 Mai 2016
RUES fermées de 20h Samedi 28 MAI 2016 à 9h Dimanche 29 MAI 2016 puis en sens unique jusqu'à 20h le soir.
Rues ouvertes à la Circulation (mais faisant partie de l'arrêté Municipal)

Appel aux bonnes volontés.

A l'occasion de la Foire à Tout, le Comité des Fêtes fait appel aux bonnes volontés Heuniéroises pour apporter leur aide pour l'organisation de la journée. Les volontaires pourront participer à la préparation le samedi après-midi, et, ou, au bon fonctionnement de la Foire, le dimanche entre 6 et 20 heures. Rendez-vous à la Mairie. (Entrée des exposants et leur placement, Restauration, buvette, promenade à poney, nettoyage et rangement sont au programme).

Les volontaires peuvent contacter Loïc Buisson au **06 70 59 84 81** pour se faire connaître avant le 18 mai. Une réunion de préparation se tiendra à la Mairie : le vendredi 20 mai à 20h30. La présence des volontaires sera importante pour finaliser la répartition des postes et l'organisation. D'avance merci.

Fête de la Saint Jean Samedi 25 juin.

Après de nombreuses tentatives et résultats déficitaires la Fête de la Saint Jean change de format. S'en est fini du terrain communal après 38 années, la fête se tiendra sur le nouveau parking face à la Mairie. Pour pallier un éventuel mauvais temps, un chapiteau de 150m2 vous accueillera.

Une piste de danse sera installée par le Comité des Fêtes. Une formule avec prix en baisse vous sera proposée, des informations utiles vous seront communiquées par le Comité des Fêtes.

Dimanche 26 juin.

Le dimanche, un repas champêtre et feu de la Saint Jean 2€ vous seront demandés comme d'habitude. Chaque participant apporte son panier repas et ses grillades, Barbecue mis à disposition par le Comité des Fêtes. Ensuite, nous transiterons vers le terrain communal où se tiendra le Feu. Une retraite aux flambeaux pourrait voir le jour ? Vous avez des idées ? Des suggestions ? Contactez les membres du Comité des Fêtes pour leur en faire part.



**JOURNÉE DU CŒUR
EN NORMANDIE**
www.un-coeur-sous-l-oreille.org

DIMANCHE 05 JUIN 2016
A La Heunière, dans l'Eure (27)
 Association Loi 1901, Aide aux Basset Hound et à ceux qui attendent en refuge
Les bénéfices issus de cette journée nous procureront les fonds nécessaires au financement de notre action. Mobilisons-nous et merci de votre participation

JEUX-TOMBOLA-BOUTIQUE

INSCRIPTIONS AVANT LE 20 MAI

Inscription REPAS
 (+apéritif, boissons et café offerts)

Adultes : X 20 € = €
 Enfants (6 à 12 Ans) : X 10 € = €
 Gratuit pour les moins de 6 Ans

Chèque à l'ordre d'Un Cœur Sous L'Oreille
A Retourner chez : Laure SAMSON,
 3 Impasse des Sablons 27950 La Heunière
 06.10.44.61.57
presidente@un-coeur-sous-l-oreille.org

Back to school Basset Hound

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Email :

L'association décline toutes responsabilités pour les dégâts causés à un tiers ou à vous-même, par votre chien durant la journée. Les participants étant eux seuls responsables des accidents ou autres dégâts occasionnés par leurs animaux, l'association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable à leur place. Par le seul fait de leur présence, les participants acceptent sans conditions ni réserves cette règle.